

L'Amiral Thierry et plusieurs de ses officiers, etc.

Suite de la 5me page.

méral dont les attributions seront définies par les règlements.

Art. 7. Le Conseil de France à la Nouvelle Orléans sera de droit le Président d'Honneur de la Société.

Art. 8. Toutes communications ou citations légales devront être adressées au Président ou, en son absence, à son remplaçant par voie hiérarchique.

Art. 9. L'élection pour le renouvellement annuel du Conseil de Direction aura lieu le troisième dimanche de Mars.

La première élection aura lieu le troisième dimanche de Mars 1907. A titre transitoire l'Assemblée Générale devant être tenue dans les 30 jours suivant la Fête du 14 Juillet 1899 nommera un Conseil de Direction provisoire qui aura charge des affaires de la Société du 1er Septembre 1898 au 15 Avril 1907.

Art. 10. Le Conseil de Direction élu le troisième dimanche de Mars, entrera en fonctions le 15 Avril suivant. Il aura tous les pouvoirs pour gérer et administrer les affaires de la Société et prendra, dans ce but, toutes les mesures qu'il jugera utiles et nécessaires.

Art. 11. La Société, conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane, aura le pouvoir d'écrire, de recevoir toutes donations ou legs, de passer contrat, acheter, vendre, transiger et transférer, posséder des propriétés, meubles et immeubles, n'excédant pas la somme de trois cent mille dollars; de nommer ses directeurs et autres officiers; d'établir des règlements administratifs, d'exercer tous droits et jouir de tous privilèges que la loi reconnaît aux corporations.

La Société, dans tous les actes publics et actions judiciaires, sera représentée par le Président, ou en son absence par la personne qui le remplace.

Art. 12. La présente Charte ne pourra être amendée que sur une résolution adoptée à la majorité des deux tiers des membres présents à une Assemblée Générale convoquée dans ce but.

Art. 13. Si, conformément à l'Article 2, la liquidation de la Société était prononcée, un comité, composé de cinq membres désignés par l'Assemblée Générale, sera chargé de procéder à la dite liquidation.

Tout montant restant en caisse, après liquidation, sera affecté à une œuvre locale de bienfaisance française désignée par une Assemblée Générale convoquée par les liquidateurs.

L'amiral a traversé toutes les salles d'études puis s'est rendu au rez-de-chaussée où, devant toute félicité, un gamin, le petit Jewel Plough, lui a adressé les paroles suivantes:

Monsieur l'Amiral, Si, comme nous le croyons, vous terminez ici vos visites aux principaux établissements de bienfaisance de notre colonie française, vous devez être bien fatigué et nous n'avons pas le droit de vous retenir longtemps.

Nous ne vous ferons donc pas un discours... nous vous dirons seulement que nous apprécions l'honneur de votre visite au delà de toute expression, et que nous vous remercions d'avoir pensé à nous au milieu des fêtes et des autres fonctions sociales auxquelles nos pères vous ont vu assister.

Nous espérons, M. l'Amiral, que vous emporterez de la Nouvelle Orléans un bon souvenir, et que de temps en temps, quelque loin de nous, vous vous rappellerez les élèves du 14 Juillet qui sont heureux de dire et de redire: Vive Monsieur l'Amiral! et surtout: Vive la France! sa mère et la nôtre.

L'amiral a répondu par des remerciements et des encouragements; puis des rafraîchissements ont été servis.

M. Garaud a fait les honneurs de sa maison avec infiniment de tact. L'amiral du milieu de tout ce petit monde où il a vécu la plus grande partie de la journée d'hier, a été d'une simplicité charmante, sement à droite, à gauche sourires et bons mots.

Après un repos de quelques heures à bord de son navire, l'amiral et ses officiers revenaient à terre hier soir, pour assister à la fête donnée en leur honneur au Cercle Français.

Des voitures les attendaient au quai et les ont amenés au Cercle. La bâtisse à l'extérieur était éclairée à giorno, sur toutes les galeries couraient des cordons électriques, et au centre de la façade, deux grosses lettres se lisaient C. F. entre le drapeau tricolore et le drapeau étoilé qui s'élevaient sous les caresses de la brise.

A l'intérieur, le corridor et les deux grands salons du rez-de-chaussée étaient décorés avec goût. Au fond du corridor, un orchestre exécutait entre temps des airs qui mettaient l'entrain dans la foule élégante où les habits galonnés et les habits noirs se confondaient en un ensemble charmant.

AMUSEMENTS.

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB FAIR GROUNDS Saison d'Hiver 1906-1907

Les invités étaient: Amiral Thierry; MM. Johannot, mécanicien de division; Dr Gorrion, médecin de division; d'Hnat, lieutenant de vaisseau; Belloc, Besson, enseignes de vaisseau; Marie, L.A. bourneur, Leguey, Lieury, aspirants.

Vers dix heures, la salle du souper a été ouverte au premier étage, et c'est là que s'est terminée cette fête pleine d'éclat, qui a permis aux brillants marins de se trouver dans un milieu où tout leur parlait de la France: fête superbe dont ils garderont un ineffaçable souvenir.

DECES.

FD70.—Décédé mardi, le 26 février 1907, à 12.30 heures du matin, LOUISE PONTIER, veuve de feu Etienne Poje, âgée de 87 ans, native de Picardie, département de l'Aisne, France, et résidente de la Nouvelle-Orléans depuis 35 ans.

Art. 11. La Société, conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane, aura le pouvoir d'écrire, de recevoir toutes donations ou legs, de passer contrat, acheter, vendre, transiger et transférer, posséder des propriétés, meubles et immeubles, n'excédant pas la somme de trois cent mille dollars; de nommer ses directeurs et autres officiers; d'établir des règlements administratifs, d'exercer tous droits et jouir de tous privilèges que la loi reconnaît aux corporations.

La Société, dans tous les actes publics et actions judiciaires, sera représentée par le Président, ou en son absence par la personne qui le remplace.

Art. 12. La présente Charte ne pourra être amendée que sur une résolution adoptée à la majorité des deux tiers des membres présents à une Assemblée Générale convoquée dans ce but.

Art. 13. Si, conformément à l'Article 2, la liquidation de la Société était prononcée, un comité, composé de cinq membres désignés par l'Assemblée Générale, sera chargé de procéder à la dite liquidation.

Tout montant restant en caisse, après liquidation, sera affecté à une œuvre locale de bienfaisance française désignée par une Assemblée Générale convoquée par les liquidateurs.

L'amiral a traversé toutes les salles d'études puis s'est rendu au rez-de-chaussée où, devant toute félicité, un gamin, le petit Jewel Plough, lui a adressé les paroles suivantes:

Monsieur l'Amiral, Si, comme nous le croyons, vous terminez ici vos visites aux principaux établissements de bienfaisance de notre colonie française, vous devez être bien fatigué et nous n'avons pas le droit de vous retenir longtemps.

Nous ne vous ferons donc pas un discours... nous vous dirons seulement que nous apprécions l'honneur de votre visite au delà de toute expression, et que nous vous remercions d'avoir pensé à nous au milieu des fêtes et des autres fonctions sociales auxquelles nos pères vous ont vu assister.

Nous espérons, M. l'Amiral, que vous emporterez de la Nouvelle Orléans un bon souvenir, et que de temps en temps, quelque loin de nous, vous vous rappellerez les élèves du 14 Juillet qui sont heureux de dire et de redire: Vive Monsieur l'Amiral! et surtout: Vive la France! sa mère et la nôtre.

L'amiral a répondu par des remerciements et des encouragements; puis des rafraîchissements ont été servis.

M. Garaud a fait les honneurs de sa maison avec infiniment de tact. L'amiral du milieu de tout ce petit monde où il a vécu la plus grande partie de la journée d'hier, a été d'une simplicité charmante, sement à droite, à gauche sourires et bons mots.

Après un repos de quelques heures à bord de son navire, l'amiral et ses officiers revenaient à terre hier soir, pour assister à la fête donnée en leur honneur au Cercle Français.

Des voitures les attendaient au quai et les ont amenés au Cercle. La bâtisse à l'extérieur était éclairée à giorno, sur toutes les galeries couraient des cordons électriques, et au centre de la façade, deux grosses lettres se lisaient C. F. entre le drapeau tricolore et le drapeau étoilé qui s'élevaient sous les caresses de la brise.

A l'intérieur, le corridor et les deux grands salons du rez-de-chaussée étaient décorés avec goût. Au fond du corridor, un orchestre exécutait entre temps des airs qui mettaient l'entrain dans la foule élégante où les habits galonnés et les habits noirs se confondaient en un ensemble charmant.

Après un repos de quelques heures à bord de son navire, l'amiral et ses officiers revenaient à terre hier soir, pour assister à la fête donnée en leur honneur au Cercle Français.

Des voitures les attendaient au quai et les ont amenés au Cercle. La bâtisse à l'extérieur était éclairée à giorno, sur toutes les galeries couraient des cordons électriques, et au centre de la façade, deux grosses lettres se lisaient C. F. entre le drapeau tricolore et le drapeau étoilé qui s'élevaient sous les caresses de la brise.

CHEMINS DE FER

"Ozone Route"

EXCURSIONS \$1.00 POUR L'ALLER ET LE RETOUR LES DIMANCHES ET MERCREDIS

Le train quittant la Station de la rue Pressé Les Dimanches à 7.20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans 7.25 p. m. Mercredi 7.20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 6.15 p. m.

DIMANCHES (SEULEMENT) Le train quittant la Station de la rue Pressé à 7.20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 7.25 p. m.

Q. & C. ROUTE

Change ment de Tableau PRENANT EFFET Dimanche, 10 Février 1907.

Le Train Rapide pour CINCINNATI, NEW YORK et ST-LOUIS, quitte la Nouvelle-Orléans à 7.50 heures A. M.

BUREAU DES BILLETS, 211 rue St-Charles.

Illinois Central R. R.

Seule Ligne Ayant des Chars-Dortoirs Sans Changement

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-LOUIS. Deux Excellents Trains Journellement.

Une Excellente Manière d'Aller à NEW YORK. INFORMEZ-VOUS A L'Agent des BILLETS en Ville, A CE SUJET, 141 RUE ST-CHARLES

La Compagnie de Chemin de Fer Yazoo & Mississippi Valley.

Table with 3 columns: Departure, Bulletin observe, Arrives. Rows for various train services.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

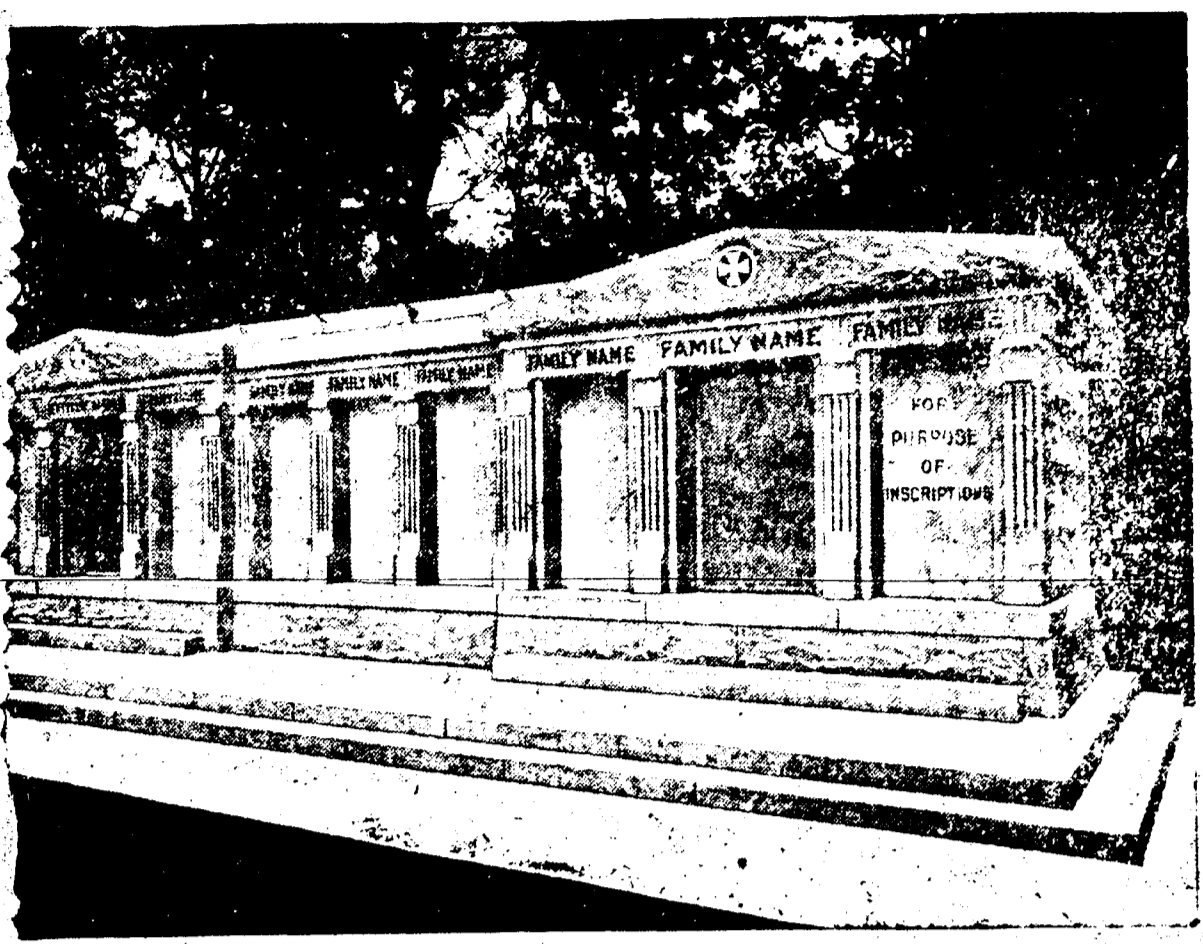
LOUISVILLE & NASHVILLE

REPRESENTANTS EXCLUSIFS POUR LA LOUISIANE, MISSISSIPPI, ARKANSAS, TENNESSEE, MISSOURI, ALABAMA, GEORGIE, FLORIDE, LOUISIANE, MISSISSIPPI, ARKANSAS, TENNESSEE, MISSOURI, ALABAMA, GEORGIE, FLORIDE.

CONSULAT DE FRANCE

On recherche le lieu et la date du décès d'un St-Jean Bertin, boucher, décédé en Louisiane.

AVIS. Service militaire. Les jeunes gens de la classe 1906 et à jours des classes précédentes, qui doivent passer la visite médicale à la Nouvelle-Orléans, sont priés de se présenter au Consulat pour y recevoir les instructions nécessaires.



A VENDRE.—Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade.

CHEMINS DE FER

BILLET DE COLONISTES POUR ALLER A LA CALIFORNIE

En vente tous les jours Du 1er Mars au 30 Avril 1907

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE LIGNE DIRECTE.

LA PROVENCE, 26 février. LA BRETAGNE, 7 mars. LA SAOIE, 14 mars.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE LIGNE DIRECTE. S. S. LA LOUISIANE, 2 mars.

Indemnity Fire Insurance Company

De la Ville de New York. Pour l'année finissant le 31 décembre 1906.

J. DELVAILLE & CO.,

ENGANTEURS, ESTIMATEURS DE PROPRIETES FONCIERES ET AGENTS D'ASSURANCES. No 316 rue Baronne.

MARCHE AUX BESTIAUX. Bœufs en Texas et de l'Ouest—Carron Chols, par livre, gros, 4 1/2 c.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES MODERNE, A L'EPREUVE DU FEU, DE PREMIERE CLASSE.

HELLO! HELLO! M. ZILBERMANN, 1200 AVENUE ST-CHARLES.

CHEVAUX ET MULETS. Les recettes pour les chevaux et mules se sont élevées, avec demande modérée et prix élevés.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY logo and text.

Le même qu'avant la quarantaine. L'express California et Texas quitte à 8.50 heures a. m.